

Provence-Alpes-Côte d'Azur Logements locatifs sociaux

État d'avancement au 15 septembre

2019



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

OBJECTIFS DE PRODUCTION

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 27 février 2019 a fixé un objectif de base de **12 860** logements qui se décompose en **4 233** prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), **6 078** prêts locatifs à usage social (PLUS) et **2 549** prêts locatifs sociaux (PLS). Il comprend un objectif de 279 PLAİ adaptés.

L'enveloppe territorialisée correspondante est de 43 483 400 € sur les fonds de concours 479 du FNAP. Elle inclut une enveloppe de 2 M€ pour les bonifications pouvant être accordées aux logements PLAİ/PLUS en acquisition-amélioration.

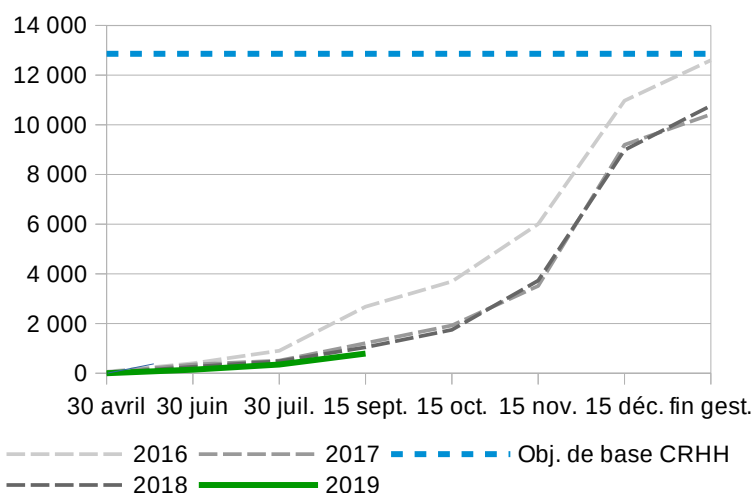
ÉTAT DE LA PRODUCTION

Nombre de logements PLAİ / PLUS / PLS agréés

Au 15 septembre, 42 dossiers sont agréés pour **788** logements sociaux, soit 6,1 % de l'objectif de base. Par ailleurs, 54 dossiers sont programmés pour 1107 logements.

Éléments de conjoncture :

- outil de gestion disponible à partir du 26 avril,
- instruction des PLS possible depuis le 31 mai,
- renouvellement de la convention de délégation État / Dracénie Provence Verdon agglomération, signée le 1^{er} août.



PRODUCTION PAR TERRITOIRE DE GESTION

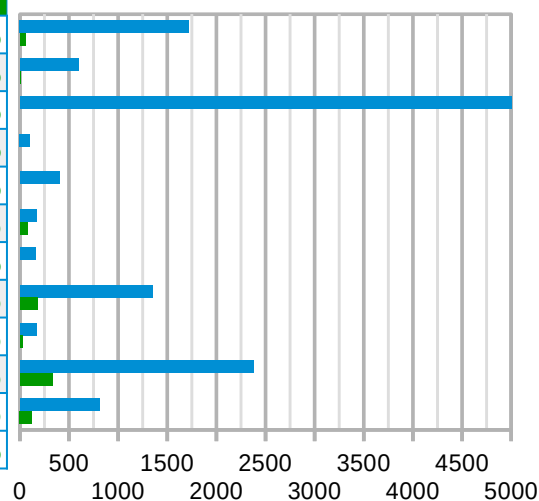
Nombre de logements PLAİ / PLUS / PLS agréés

Au 15 septembre, la DDT04 dépasse 40 % de ses objectifs CRHH.

D'autre part, 4 gestionnaires n'ont toujours pas délivré d'agrément.

Territoire de gestion	Nombre de LLS PLAİ / PLUS / PLS	Obj. 2019 de base	% Obj. 2019 de base
Nice-Côte-d'Azur	58	1 721	3,4%
Sophia-Antipolis	2	598	0,3%
Aix-Marseille-Provence	0	5 000	0,0%
Arles-Crau-Camargue-Mont.	0	103	0,0%
Dracénie Provence Verdon	0	400	0,0%
DDT Alpes-Haute-Provence	73	173	42,2%
DDT Hautes-Alpes	0	161	0,0%
DDTM Alpes-Maritimes	179	1 352	13,2%
DDTM Bouches-du-Rhône	25	164	15,2%
DDTM Var	328	2 380	13,8%
DDT Vaucluse	123	808	15,2%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	788	12 860	6,1%

■ Objectif de base CRHH 2019
■ Production 2019



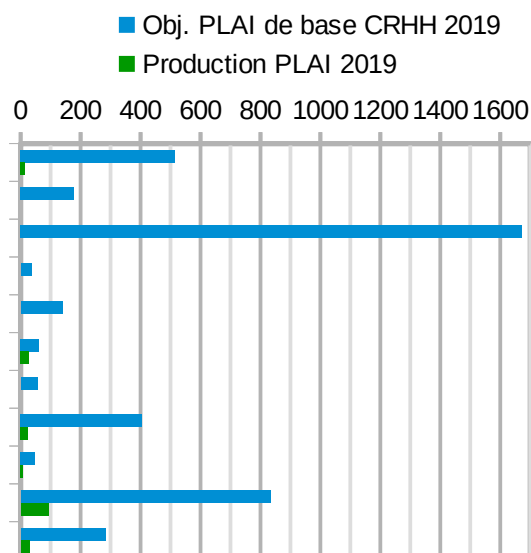
Notes : l'année 2019 est marquée par le renouvellement de la convention pour Dracénie Provence Verdon agglomération (convention de 6 ans 2019-2024 signée le 1^{er} août).



AVANCEMENT DE LA PRODUCTION PAR CATEGORIE DE FINANCEMENT : PLAI - PLUS - PLS

Nombre de logements PLAI / PLUS / PLS agréés

	PLAI		PLUS		PLS	
	PLAI financés	Objectif 2019	PLUS financés	Objectif 2019	PLS financés	Objectif 2019
MET NCA	14	3%	30	3%	14	4%
CA SA	0	0%	0	0%	2	2%
MET AMP	0	0%	0	0%	0	0%
CA ACCM	0	0%	0	0%	0	0%
CA DPVA	0	0%	0	0%	0	0%
DDT 04	28	45%	45	41%	0	0%
DDT 05	0	0%	0	0%	0	0%
DDTM 06	25	6%	71	11%	83	31%
DDTM 13	8	16%	13	16%	4	12%
DDTM 83	93	11%	213	20%	22	5%
DDT 84	30	11%	43	12%	50	31%
PACA	198	5%	415	7%	175	7%



Au 15 septembre, **198** logements **PLAI** ont été financés pour un objectif de 4 233 (5 %).

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT POUR LES LOGEMENTS PLAI ET PLUS

Les acteurs de l'habitat en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficient d'une stabilité des règles de financement de l'État depuis 4 ans. Les enveloppes territoriales fixées en CRHH sont constituées d'une enveloppe pour les **PLAI**, avec un montant moyen de subvention de **9 800 € / logement**, et une enveloppe gérée en DREAL pour le financement des primes pour les PLUS/PLAI en **acquisition-amélioration**.

Les primes maximales, pouvant être accordées en acquisition-amélioration, ont été fixées suivant les types de situation rencontrées :

- 10 200 € / logement si l'opération contient moins de 15 logements après travaux et présente un coût de travaux supérieur à 1 000 € (HT) / m² de surface utile ;
- 6 800 € / logement si l'opération a lieu dans un immeuble construit antérieurement à 1948 ;
- 6 800 € / logement si l'opération est située dans une commune retenue « action cœur de ville » ;
- 3 400 € / logement si l'opération ne répond pas à l'un des trois critères ci-dessus.

	CRHH 2019 (enveloppe de base)	Consommation AE
Nice-Côte-d'Azur	5 056 800	184 800
Sophia-Antipolis	1 754 200	0
Aix-Marseille-Provence	16 395 400	0
Arles-Crau-Camargue Mont.	352 800	0
Dracénie Provence Verdon	1 372 000	0
DDT Alpes-Haute-Provence	607 600	281 000
DDT Hautes-Alpes	548 800	0
DDTM Alpes-Maritimes	3 978 800	245 000
DDTM Bouches-du-Rhône	480 200	78 400
DDTM Var	8 163 400	1 243 514
DDT Vaucluse	2 773 400	270 000
<i>Acquisition-Amélioration</i>	<i>2 000 000</i>	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	43 483 400	2 302 714

Au 15 septembre, 2,3 millions d'euros ont été engagés (FNAP 479) auxquels il faut ajouter 55 890 € d'engagés pour les PLAI adaptés (FNAP 480) .

Programmation 2019

Les intentions des maîtres d'ouvrages dans SPLS s'élèvent à 9 030 logements au 15 septembre. Ces intentions représentent 70 % de l'objectif de base de 12 860 (contre 80 % en 2018). Au 15 septembre, les gestionnaires des aides à la pierre ont programmé 1895 logements (96 dossiers) dans SPLS (dont 788 (42 dossiers) déjà instruits), soit 21 % des intentions en logements. 15 % de l'objectif de base de 12 860 est donc programmé (contre 33 % en 2018).

Pour cette dernière année de bilan triennal 2017-2019, le niveau de la programmation au 15 septembre est trop bas. Il est indispensable de poursuivre les efforts afin d'avoir le maximum de dossiers complets déposés au 31 octobre et maintenir un niveau de production supérieur à 10 000 logements.

Source : Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales
Infocentre SISAL – extraction des données le 15 septembre 2019

Réalisation : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur – Service Énergie Logement – Unité Production Logements et Foncier

Contact : uplf.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

Site internet : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-agrements-r419.html>